



Nomination au sein du Conseil d'administration d'EDF

Le Conseil d'administration, qui s'est tenu le 25 septembre 2025 a coopté Monsieur Matthieu Chabanel en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Bruno Crémel, pour la durée restante de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Cette nomination sera soumise pour ratification à la prochaine Assemblée générale ordinaire d'EDF.

Le Conseil comprend une proportion de 41,7 % d'administrateurs qualifiés d'indépendants (hors administrateurs représentant les salariés) et un taux de féminisation de 50 %.

La biographie de l'ensemble des membres du Conseil d'administration peut être consultée à l'adresse : <https://www.edf.fr/groupe-edf/edf-en-bref/gouvernance/conseil-dadministration>.

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 520 TWh décarbonée à 94 % et une intensité carbone de 30gCO₂/kWh en 2024, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO₂ conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients ⁽¹⁾ et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) Le portefeuille de clients est constitué de contrats électricité, gaz et services récurrents.